

a été justement apprécié en haut lieu, par les hommes compétents qui composent le Comité des travaux historiques ; il a pesé aussi d'un grand poids dans la balance, pour faire attribuer à la même Compagnie la médaille d'or, qui lui a été décernée dans la réunion générale des Sociétés savantes, à la Sorbonne, le 7 avril dernier.

Un autre mérite de cette publication n'a pas été moins apprécié : « La Société littéraire, a dit encore M. Hippeau, a mis au jour une œuvre capitale qui se recommande à la fois par l'importance du sujet et par la beauté de l'exécution typographique. » Confiée à l'imprimerie Mougin-Rusand, déjà si connue par la publication récente de l'*Armorial du Forez* et de l'*Histoire de la ville de Montpellier*, ornée de trois belles gravures, dues au burin de M. Séon, et dont l'une représente les anciens sceaux de la ville de Lyon, cette œuvre toute locale s'est présentée au public dans des conditions qui font honneur à l'imprimerie lyonnaise.

Après avoir rappelé les destinées du Cartulaire de Villeneuve, après avoir raconté comment il a pu enfin être publié et livré aux hommes d'étude, il nous resterait encore à faire ressortir la valeur de ce recueil, comme ensemble de documents inédits.

---

M. Vingtrinier, a été appréciée, dans les termes suivants, par M. Hippeau, dans son rapport lu à la Sorbonne : « L'Église collégiale de Saint-Paul avait des tenures, des possessions, des cens et des rentes dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais, le Mâconnais, la Bresse, le pays de Dombes, le Bugey et le Dauphiné. Ce sont ces diverses possessions dont le Polyptique de Lyon, rédigé en l'année 1285, donne l'énumération et le détail. On peut se faire une idée des renseignements multiples que présente cet ouvrage. »